

Declaration CT M 19/04/13

Madame la Ministre,

En préalable la CGT souhaitait saluer votre initiative, à notre connaissance unique au sein de la Fonction publique, de commander à votre Inspection générale des affaires culturelles, notre IGAC, un rapport en 2 parties sur les effets de la RGPP au sein du Ministère. Vous n'aviez pas hésité à suivre notre proposition évoquée lors de la présentation de votre premier budget le 1^{er} octobre 2012. Nous avons alors dénoncé que sans aucune concertation, le secrétaire général du ministère, celui qui était et est encore considéré comme le chantre de la réforme, avait adressé aux services du Premier ministre son auto-évaluation.

Votre démarche a donc plusieurs vertus affichées :

La première de ces vertus, c'est celle de reconnaître explicitement que nulle « réforme » ou expérimentation, ne doit s'affranchir de l'analyse de son bilan. Nous avons hélas au sein de notre ministère ces dernières années trop connu de diktats assénés comme autant de vérités sans que jamais nous ne puissions objectivement et contradictoirement les discuter. Nous verrons au cours de l'examen en détail de ce point de l'ordre du jour, que la RGPP au ministère s'est volontairement exclue d'une phase bilan, que ce soit en termes de coût ou en termes d'efficacité, notamment au regard des politiques publiques culturelles.

Une deuxième de ces vertus, c'est celle de replacer le service de l'inspection au cœur des missions d'évaluation. Vous avez en cela, permis aux agents de votre ministère de retrouver leur place, rendant un hommage implicite à la valeur de leur expertise, à la reconnaissance de leur expérience, en un mot à leur travail. Cette démarche n'est d'ailleurs pas bénéfique

qu'aux seuls inspectrices et inspecteurs, car elle a permis à la communauté de travail toute entière d'être, enfin, écoutée et entendue. Le nombre très important d'agents - plus de 400 parmi lesquels une forte représentation des services déconcentrés- qui ont pu ainsi s'exprimer montre bien s'il y en avait besoin, leur forte attente en ce domaine. Nous avons vécu dans le cadre de cet exercice partagé un réel changement, une rupture avec la période des audits menés tambour battant par des officines privées, ignorantes de la culture si ce n'est de la culture de l'argent et dont on est en droit de s'interroger si elles avaient été choisies dans les mêmes conditions que celles qui ont facturé les innombrables sondages de l'Élysée ou de Matignon.

Le contenu de cette première phase du rapport, outre de mettre l'accent sur tout ce qu'il ne faut pas faire, met en lumière la fragilité du ministère à la sortie de la RGPP. Cette RGPP dont le ministère devait sortir « rénové, modernisé, renforcé » a en réalité fait littéralement imploser sa structuration administrative le désorganisant structurellement et fonctionnellement, a dilué jusqu'à disparition les politiques culturelles, a brouillé la visibilité des rôles de chacun, a installé un sentiment d'injustice ou d'iniquité parmi les agents - notamment des agents de catégorie C au regard de l'encadrement supérieur - etc. etc. En un mot, la RGPP a sapé les fondations de notre ministère et les bases de l'action publique.

Aujourd'hui, la reconstruction est nécessaire, c'est une question de survie !

Nous ne perdons bien sûr pas de vue notre ambition de participer à une refondation complète de notre département ministériel. En effet le retour à une construction d'avant la RGPP ne répondrait pas à l'impérieuse nécessité d'inscrire celui-ci dans un monde qui n'est plus celui de Malraux. Gardons-nous dans le même temps de céder aux sirènes de la seule

modernité, de la dictature de la technologie et de ceux qui l'enferme dans un jargon d'initiés pour mieux la contrôler, de la volonté de certains acteurs de la RGPP de faire table rase du passé. C'est tout l'attrait de ce ministère que de faire vivre ensemble le patrimoine et la création, les « industries culturelles » et nos structures d'enseignements supérieurs. C'est aussi toute sa raison d'être.

Pour permettre cette reconstruction, morceau par morceau, pierre après pierre, il nous faut absolument sortir de la logique des ministères prioritaires qui seraient mieux traités que les autres, même si la CGT n'est pas dupe de la réalité vécue par leurs agents.

Si nous avons une volonté partagée de défendre le ministère, il faut urgemment (re)définir les contenus des politiques culturelles. Dans un monde en crise, un monde de suspicion, un monde d'oppositions, un monde où le populisme prépare la montée de l'extrémisme, il faut redonner du lustre aux politiques portées, redonner confiance, redonner du sens. Ce sens, cette orientation politique, pour la CGT, c'est rue de Valois que cela doit s'imaginer. Aujourd'hui votre administration est en très forte attente de vos priorités politiques.

Cela commence par lutter, ensemble, contre les « logiques » de marché. Sortons enfin réellement des indicateurs de la performance quantitative au profit de « l'élitisme » pour tous. Par exemple, est-il pertinent de monter des expositions monstres dans lesquelles on fait fi de l'indispensable médiation, renforçant accessoirement dans le même temps le sentiment d'un parisianisme arrogant.

Nous devons, plutôt vous devez, réaffirmer l'attachement à toutes les facettes de notre ministère, toutes aussi importantes, sans hiérarchie, sans exclusive. Il nous faut les défendre becs et ongles avec vigueur dans un ministère déjà fortement balkanisé contre toute tentative de vente à la découpe, que les

« clients » soient des collectivités territoriales ou d'autres ministères. Transferts de monuments historiques, régionalisation d'établissement d'enseignement par le biais de la décentralisation, récupération de l'éducation artistique et culturelle par l'éducation nationale, ... tous les coups sont à craindre. Vous devez, par exemple, réaffirmer l'importance de la Recherche au sein du MCC à commencer par la réinstallation du CMR, la nécessité de notre enseignement supérieur qui aurait tout à gagner s'il pouvait se démarquer d'un modèle universitaire standardisé. Ne laissons pas caricaturer notre ministère pour permettre de le ramener à un sous secrétariat d'état croupion chargé des beaux-arts ou de je ne sais quelle mission réduite.

Si le rapport que nous évoquons aujourd'hui est accablant pour vos prédécesseurs et qu'il peut vous être aisé de vous dédouaner de leurs errements, il n'en reste pas moins que vous avez maintenant entre vos mains les leviers de responsabilité pour l'avenir.

Le gouvernement auquel vous appartenez n'a de cesse que de nous ressasser que la Modernisation de l'action publique, la MAP, n'a rien à voir avec la RGPP, ni dans sa philosophie, ni dans sa mise en œuvre, ni dans ses intentions. Permettez-nous d'en douter.

Lors de la dernière séance du CT ministériel, nous vous avons interrogés sur les sujets portés par le ministère au CIMAP, sur le programme ministériel de modernisation et de simplification (PMMS) etc. La réponse du secrétaire général, l'actuel pas l'ancien, avait été très évasive : « rien n'est prêt », « ne vous inquiétez pas, vous serez associés » et autres éléments de langage dont nous avons été saoulés pendant les années Albanel et Mitterrand. Aujourd'hui, puisque j'en ai fait la demande lors du CHSCT ministériel du 5 avril, nous sommes en possession d'une documentation conséquente qui démontre le contraire des propos tenus. La fiche de synthèse consacrée à la

« consultation et association des agents aux démarches de modernisation » engagée par notre ministère prévoit même que ce Comité technique ministériel, celui-là même qui se réunit aujourd'hui, devra examiner la première version du PMMS ministériel afin de prendre en compte l'avis des organisations syndicales !

Là, on se moque du monde. Ce n'est même pas inscrit à l'ordre du jour !

Alors, pour ne pas être trop long, je vais vous le donner l'avis de mon organisation syndicale sur le PMMS, en choisissant de prioriser le volet ressources humaines, puisque j'ai déjà indiqué plus avant ce qu'il en était avant tout de la reconstruction du ministère autour des agents et avec les agents :

Catégorie C

L'ouverture immédiate, au-delà des mesures interministérielles, d'un chantier de requalification des agents de catégorie C, celles et ceux qui font tourner la boutique et qui ne sont jamais de ceux qui touchent les dividendes. Dans le même temps nous vous demandons de mettre un terme aux externalisations, notamment des fonctions de la filière accueil, surveillance et magasinage.

Repyramidage de la filière administrative

Là aussi, la filière administrative a été malmenée, pressurée dans l'exercice précédent. Vous ne pourrez pas escompter mettre en place une nouvelle vague de réforme, de modernisation ou de simplification sans la participation volontaire de cette filière essentielle au MCC. Alors, allons-y, allez-y ! Soyez volontaire et ambitieuse dans la construction de ce plan. Ce ne serait que justice que de reconnaître enfin le réel positionnement statutaire des agents au regard des fonctions qu'ils exercent. Il y va de la motivation de vos troupes, ne les

décevez pas. Après avoir mis beaucoup d'espoir dans les propos que vous avez tenus lors de la cérémonie de vos vœux aux personnels, ils ne vous le pardonneraient pas.

Vous aurez, nous en sommes certains, une attention toute particulière pour les agents, le plus souvent ce sont des femmes, qui puisqu'elles exercent en service déconcentrés, n'ont pas le même accès à un déroulement de carrière que leurs collègues parisiens, même si ces derniers ne sont pas dans une situation enviable dans ce domaine.

Pour continuer sur le champ des « ressources humaines » - hormis le fait qu'il faudrait bannir cette expression - la CGT revendique :

- Que tous les fonctionnaires soient totalement gérés en centrale, sur Titre II du budget de l'Etat. Il en va du respect de l'équité de traitement des agents publics.
- Que tous les recrutements d'agents non titulaires dans le ministère, établissements publics compris, soient opérés sous contrôle de l'administration centrale en terme de légitimité du recrutement, classification de l'emploi et cadrage de la rémunération.
- Que les agents des « corps de conseil et de contrôle » ou assimilés (médecin de prévention, assistante sociale, inspecteur hygiène et sécurité, etc.) soient rattachés à l'administration centrale pour permettre la distanciation nécessaire entre mission et employeur.
- Que soient levées les dérogations accordées aux établissements publics en matière de recrutement d'agents non titulaires.

Pour tous ces sujets, la CGT fait le distinguo entre RH de proximité et proximité des RH. Il faut bien sur que, quelle que soit leur affectation, les agents puissent bénéficier au plus près, de toute information et conseil sur leur carrière.

Les politiques d'austérité, le surgel, qui impactent dès cette année votre budget ont des conséquences immédiates sur la capacité du ministère à intervenir. Elles entraînent avec elles le risque de toucher durement tout un tissu économique d'activités non délocalisables. Vous devez donc, d'une part nous faire part des orientations stratégiques que vous avez été amenée à arrêter pour les prendre en compte mais aussi nous informer des éléments que vous ne manquerez pas de faire valoir auprès de Bercy pour faire entendre haut et fort la voix de l'exception culturelle.

Rien ne sera vraiment possible si le ministère de la culture ne retrouve pas rapidement un volume d'emploi indispensable à ses missions. Avant la grande faucheuse RGPP et la disparition de 1700 emplois sur la période 2007/2012 (environ 800 sur Titre II et par conséquent 900 en établissements publics), nous vivions déjà un sous effectif reconnu. Il faut donc, non seulement arrêter la logique imbécile des réductions d'emplois, mais il faut inverser totalement la tendance. Si le MCC, malgré les difficultés a toujours su se dépasser pour porter fièrement des politiques citoyennes à destination de tous, il n'a pu le faire que par l'existence d'une culture commune, passée comme un flambeau, par les aînés vers les nouveaux arrivants. Ne ratons pas les derniers passages de cette flamme. C'est maintenant qu'il faut préparer l'avenir du ministère, demain il sera trop tard.